

ATDx

BP 79058
30972 NÎMES CEDEX
Tél. : 04.66.38.61.58
Fax : 04.66.38.61.59

**DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION
DE DEFRIQUEMENT**

Lieu-dit « Viaube et Savoie »

Commune de Pouzilhac (30)

Provençale
Carbone de Calcium

29 avenue Frederic Mistral
83175 BRIGNOLES Cedex

Tél. +33(0)4.94.72.83.00
Fax. +33(0)4.94.59.04.55

3- ATTESTATION DE PROPRIETE

ANNÉE DE MAJ		2015		DEP DIR		30 0		COM		207 POUZILHAC		ROLE		A		RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ						NUMÉRO COMMUNAL		+00002	
Propriétaire				PBCHGJ				COM COMMUNE DE POUZILHAC																	
MAIRIE		LE VILLAGE		30210 POUZILHAC																					
PROPRIÉTÉS NON BATIES																									
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS										EVALUATION												LIVRE FONCIER			
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CLASSE	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feillet				
88	C	168		VIAUBE ET SAVOIE	B121	0058	1	A		BT	01	CHVER	87 08 76	40,87	A C GC	TA TA TA		40,87 8,17 8,17	100 20 20						

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 1

ANNÉE DE MAJ		2015		DEP DIR		30 0		COM		207 POUZILHAC		ROLE		A		RELEVÉ DE PROPRIÉTÉ						NUMÉRO COMMUNAL		+00002	
Propriétaire				PBCHGJ				COM COMMUNE DE POUZILHAC																	
MAIRIE		LE VILLAGE		30210 POUZILHAC																					
PROPRIÉTÉS NON BATIES																									
DESIGNATION DES PROPRIÉTÉS										EVALUATION												LIVRE FONCIER			
AN	SECTION	N° PLAN	N° VOIRIE	ADRESSE	CODE RIVOLI	N° PARC PRIM	FP/DP	S TAR	SUF	GR/SS GR	CLASSE	NAT CULT	CONTENANCE HA A CA	REVENU CADASTRAL	COLL	NAT EXO	AN RET	FRACTION RC EXO	% EXO	TC	Feillet				
71	C	46		VIAUBE ET SAVOIE	B121		1	A		L	01		31 20	0,36	A C GC	TA TA TA		0,36 0,07 0,07	100 20 20						

Source : Direction Générale des Finances Publiques page : 1

ATDx

BP 79058
30972 NÎMES CEDEX
Tél. : 04.66.38.61.58
Fax : 04.66.38.61.59

**DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION
DE DEFRIEMENT**

Lieu-dit « Viaube et Savoie »

Commune de Pouzilhac (30)

Provençale
Carbone de calcium

29 avenue Frederic Mistral
83175 BRIGNOLES Cedex

Tél. +33(0)4.94.72.83.00
Fax. +33(0)4.94.59.04.55

4- MANDAT DU PROPRIETAIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT DU GARD

DE LA COMMUNE DE POUZILHAC

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délib.
12	15	15

Séance du 13 septembre 2016

L'an deux mil seize,
et le treize du mois de septembre à dix neuf heures, les membres du Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry ASTIER,

Etaient présents :

Thierry ASTIER - Frédéric BRUYERE - Michel BRAGER - Agathe LE BONHOMME - Nadia GALIZZI - Yannick NORMAND - Christophe GLAIZAL - Christian PESENTI - Philip GIRAUD - Guy RENAUD - Marlène MONGIN (arrivée à 19h 20) - Christophe FOURSY (arrivé à 19h 40).

Absents ayant donné procuration :

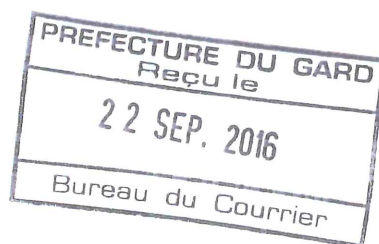
Alexandra CHARBONNEAUX à Thierry ASTIER - Nicole DEVOT à Guy RENAUD - David AUDIBERT à Michel BRAGER.

OBJET : Projet d'extension de la carrière Provençale SA-Demande d'autorisation de défricher.

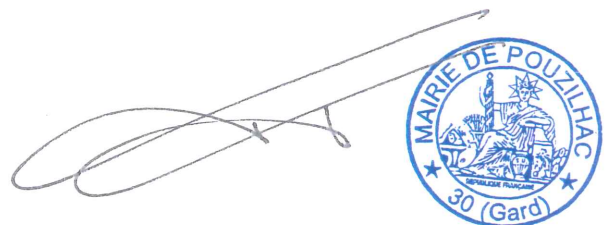
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour l'instruction du dossier de demande de défrichement présenté par la carrière PROVENCALE SA dans le cadre de son projet d'extension, une autorisation du conseil municipal lui est nécessaire afin de permettre le dépôt de la demande à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard pour une surface de 19,2272 ha de bois sis sur le territoire de la commune de Pouzilhac..

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **autorise** le Maire à déposer une demande d'autorisation de défricher pour les parcelles suivantes et pour une surface totale de **19 ha 22 a 72 ca**, répartie comme suit :
 - . Parcelle n° **46** - Section **C**, lieu-dit « Viaube et Savoie » d'une surface totale de 31 a 20 ca, surface à défricher : **25 a 53 ca**,
 - . Parcelle **168** - Section **C**, lieu-dit « Viaube et Savoie » d'une surface totale de 87 ha 08 a 76 ca, surface à défricher : **18 ha 97 a 19 ca**
- **autorise** Monsieur le Maire à établir un mandat autorisant la carrière Provençale SA à déposer la demande d'autorisation de défricher les parcelles concernées en son nom.



Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



MANDAT DU PROPRIETAIRE

Projet de renouvellement et d'extension de la carrière PROVENCALE SA de Pouzilhac

Lieu-dit « Viaube et Savoie »

Demande d'autorisation de défrichement

Dans le cadre du projet d'extension et de renouvellement de la carrière exploitée par PROVENCALE SA, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande d'autorisation de défrichement présentée par PROVENCALE SA concernant les parcelles n°46 et n°168, section C, lieu-dit « Viaube et Savoie », sur la commune de Pouzilhac.

Monsieur le Maire

DONNE POUVOIR ET MANDATE

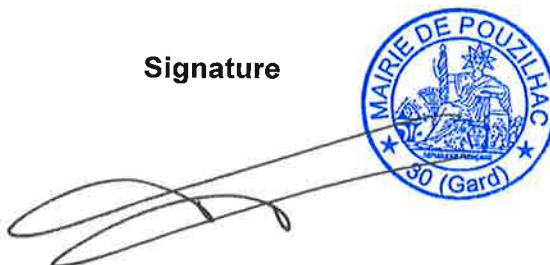
Madame Catherine DELFAUX, de nationalité française, agissant en qualité de Directeur Général de la société PROVENCALE SA, société anonyme, dont le siège social est situé : Villa Pierre – Avenue Frédéric Mistral – 83170 BRIGNOLES,

pour

- déposer la demande d'autorisation de défrichement sur les terrains suivants et signer tous documents s'y rapportant,
- représenter la commune lors des visites sur place,
- être le bénéficiaire désigné de l'arrêté préfectoral d'autorisation de défrichement,
- réaliser les travaux de défrichement en accord avec la réglementation.

Fait à Pouzilhac le 12.12.2016

Signature



The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE POUZILHAC' at the top and '30 (Gard)' at the bottom, with a central emblem. The signature is a cursive scribble that overlaps the bottom part of the stamp.

Mandat et désignation du bénéficiaire de l'autorisation de défrichement

(lorsque le demandeur n'est pas le propriétaire)

Je (nous), soussigné(e)(s), M., ~~Mme~~, ~~Mlle~~ : **ASTIER Thierry**, Maire
de la commune de **POUZILHAC**

demeurant à (adresse) : **6 rue de l'Hotel de Ville - 30210 Pouzilhac**

propriétaire(s) de la (des) parcelle(s) cadastrée(s) section : **C** n°: **46 et 168**

sis(e) sur la commune de : **Pouzilhac (Gard)** (charités.)

représentant une surface de :
soit : **19 ha** **22 a** **72 ca au total**
0 ha **25 a** **53 ca au n° C46**
18 ha **37 a** **13 ca au n° C168**

AUTORISE (1) : M.^{me} Catherine DELFAUX de PROVENCALE. SA

demeurant (adresse) :

- à déposer en mes (nos) lieu et place, et à son nom et qualité, une demande d'autorisation de défrichement telle que prévue par l'article R 341-1 du code forestier
- à me (nous) représenter pour la visite de mon (notre) ou mes (nos) terrains désignés ci-dessus,

AUTORISE (1) : M.^{me} Catherine DELFAUX de PROVENCALE. SA

demeurant (adresse) :

- à être le bénéficiaire désigné de l'arrêté préfectoral d'autorisation de défrichement. Ce bénéficiaire s'engage et est responsable de la mise en application de l'ensemble des conditions listées dans cet arrêté (notamment la mise en oeuvre des compensations boisées ou/et le versement de l'indemnité équivalente)

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à **POUZILHAC**, le **12.12.2016**

Le mandataire (2),
et/ou futur bénéficiaire

Le(s) propriétaire(s) (2)
Lu et approuvé
le Maire,
T. ASTIER



P.J. : un relevé de propriété

(1) Cocher la ou les cases utiles

(2) Faire précéder la signature de la mention « Lu et approuvé »

ATDx

BP 79058
30972 NÎMES CEDEX
Tél. : 04.66.38.61.58
Fax : 04.66.38.61.59

**DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION
DE DEFRICHEMENT**

Lieu-dit « Viaube et Savoie »

Commune de Pouzilhac (30)

Provençale
Carbone de calcium

29 avenue Frederic Mistral
83175 BRIGNOLES Cedex

Tél. +33(0)4.94.72.83.00
Fax. +33(0)4.94.59.04.55

**5- ETUDE D'IMPACT DU PROJET VALANT
ETUDE D'IMPACT DU DEFRICHEMENT
et
RESUME NON TECHNIQUE DE
L'ETUDE D'IMPACT**

ETUDE D'IMPACT DU PROJET VALANT ETUDE D'IMPACT DU DEFRICHEMENT

L'étude d'impact établie dans le cadre du dossier ICPE de demande d'autorisation d'exploiter une carrière est annexée à la présente demande au titre de l'étude d'impact nécessaire au dossier de demande d'autorisation de défrichage, conformément au Code Forestier.

L'étude d'impact globale du projet est présentée ci-après, ainsi que son résumé non technique.